



# CR Syndical

## CSE

### Information CFDT Réunion du 6 février 2025

#### Approbation PV

Globalement, RAS, sauf peut-être la remarque de Didier DERVE qui a demandé à retirer la mention que la CFTC s'était alignée à la réponse de la CFDT en ce qui concerne la gestion des heures supplémentaires. Nous avons eu d'autres échanges sur des sujets en lien avec l'actualité revendicative. Notamment sur la négo TAE, où la direction revisite les faits et la gestion des plannings des bétailières, où l'exceptionnel devient la règle.

#### Activités Groupe CAVAC



Au niveau des activités, Olivier JOREAU nous a donné peu de chiffres. Le CA de février n'étant pas passé. Globalement, rien de vraiment nouveau, sauf à dire que les mauvaises nouvelles, évoquées en janvier, se confirment pour l'activité PVS. Nous devrions être sur une facture globale de plus de 3 M €. C'est bien au-delà de la prudence habituelle au niveau de l'élaboration du prévisionnel. Il faut s'attendre à un résultat en recul sur l'exercice. Cela aura des conséquences sur les NAO (négociations annuelles) mais aussi sur le montant versé au titre de l'intéressement. Evoquée, le mois dernier, suite à une rumeur, la vente des magasins Gamm Vert par le groupe Teract se confirme. Il faut s'attendre à ce que la CAVAC soit sur les rangs.

En lien avec l'activité, nous avons alerté sur la fréquence de plus en plus régulière des semaines de 6 jours. En effet, que ce soit sur PVS, ou même les usines de nutrition animale, où l'activité bat son plein, pour des raisons diverses. Pb de qualité des lots à PVS qui nécessite de les passer à plusieurs reprises sur les chaînes. Commandes soutenues en nutrition sur fond de conjoncture favorable et de la reprise d'activité en volaille. En tout cas les collègues travaillent 6 jours sur 7 et ceci sur des durées qui n'ont plus le caractère saisonnier.

*Les élus ont alerté la direction sur la fatigue, les risques d'accidents, sans oublier la conciliation des vies (au travail/privée). A l'heure où certaines entreprises, services, administrations, voire parfois filières entières, réfléchissent à organiser le travail en 4 jours voire passer à la semaine de 4 jours, à la CAVAC nous nous inscrivons de plus en plus sur des semaines de 6 jours. C'est le monde à l'envers !*

Isabelle JASLET informe que les salariés sont attachés à leurs heures supplémentaires.

Nous avons précisé qu'ils sont surtout attachés au complément de salaire pour pouvoir clôturer leur fin de mois. Le sujet est plus un problème de rémunération que de temps de travail. Que les heures supplémentaires effectuées ne se traduisent pas toujours en euros avec la modulation.



## CR Syndical CSE du 6 février 2025 suite

<b>Divers</b>	Divers autres sujets ont été abordés.
<b>L'absence de doc</b>	La problématique, de plus en plus régulière, que nous n'avons pas les infos, fichiers ou statistiques en amont des CSE. Ceci, malgré le fait que nous précisons bien les choses et même parfois que la demande soit faite à plusieurs reprises et pour des CSE consécutifs. Cela concerne, le tableau récapitulatif détaillé des heures supplémentaires pour les ARC, le tableau des heures pour les saisonniers, la liste des postes à pourvoir, au-delà des mouvements (entrées/sorties), ... Nous sommes à la limite de l'entrave.
 <b>Réclamation ARC</b>	Nous avons demandé que les RTT isolées sur une semaine de collecte pour les ARC soient créditées lorsque ces dernières n'ont pas été comptabilisées pour la gestion des heures supplémentaires. Les ARC ont été impactés par l'allongement de la collecte. En parallèle, ils devaient solder leurs RTT. Comment pouvaient-ils faire autrement que les positionner, y compris en semaines chargées. Là, la direction CAVAC nous a renvoyé dans nos 6 mètres, alors que cela a été fait dans certains services. Ce n'est pas logique. Dans le cas présent, la gestion CAVAC est assimilée à une gestion de forfait. Pour rappel, il n'y a pas d'accord forfait à la CAVAC. Nous allons informer les intéressés. A voir s'ils veulent aller plus loin.
 <b>SSCT</b>	61 accidents sur l'année 2024 dont 45 avec arrêts. 3624 jours d'arrêts en cumul (équivalent à 15.78 ETP). 3 accidents ont fait l'objet d'une enquête approfondie. Biomat, CDSA et Bovinéo sont le trio de tête au niveau des accidents. Nous avons demandé de l'exprimer en % pour tenir compte des effectifs. La manutention, les trajets, la maintenance, sont les situations les plus fréquentes.
<b>Alerte sur les semaines à rallonge</b>	Là encore, nous avons alerté sur les semaines de 6 jours qui usent et augmentent la fatigue et les risques d'accidents. Même si la CAVAC respecte le cadre légal, c'est aussi un enjeu de société où la CAVAC est totalement à contre-courant. <i>Comment peut-on accepter qu'au moment où certaines entreprises s'interrogent sur les semaines de 4 jours, la CAVAC s'inscrit durablement sur une organisation en 6 jours ?</i>
 <b>Logi+</b>	Audit qui qualifie la sécurité des sites de livraison d'aliment du bétail. Le dossier est repris en main après 10 ans de stand-by. Il était temps, sur 145 exploitations auditées, seules 35 sont conformes pour le « label » et la prime incitative (0.80 €/tonne).
 <b>Dossier sécurité chargement des bœufs chez les tiers</b>	En amont du RDV du 20 février, en collaboration avec la MSA, les membres CFDT de la commission SSCT ont remonté un ensemble de questions pour préparer cette première réunion de travail. Au-delà des enjeux de sécurité lors du chargement des bovins dans les élevages, il sera nécessaire d'évoquer plus largement l'organisation des journées de travail. Les collègues attendent plus d'anticipation mais aussi plus de marge de manœuvre sur les temps de service.

Retrouvez-nous sur [www.cfdt-cavac.fr](http://www.cfdt-cavac.fr)  
Contactez-nous à [cfdt.cavac@gmail.com](mailto:cfdt.cavac@gmail.com)  
Tél. 06 03 43 03 54 ou 06 07 49 41 65

